

Image not found or type unknown



Comment quitter une gérance après escroquerie

Par **VICTORB**, le **08/11/2011** à **15:14**

Bonjour, rnrnrnJ'ai monté il y a 4 ans une SARL avec négligence il y a 4 ans. Et aujourd'hui, après avoir terminé mes études, cette société existe encore, mon dit associé a disparu et je n'ai aucune prise sur l'entreprise. rnrnrnComment faire pour quitter la gérance et l'hébergement de la société à mon domicile. rnJe n'ai aucune information, je ne sais mm pas quelle est la banque de la société... rnrnrnAuriez vous une piste de réflexion pour sortir de cette société ? rnrnrnMerci.